



La démocratie en santé

Les représentants des
usagers

Loi Kouchner 4 mars 2002

« La démocratie sanitaire peut être définie comme une organisation de la société reconnaissant le droit de chacun à connaître, décider et agir pour sa santé et la protection de la santé publique » (A. Laude et D. Tabuteau)

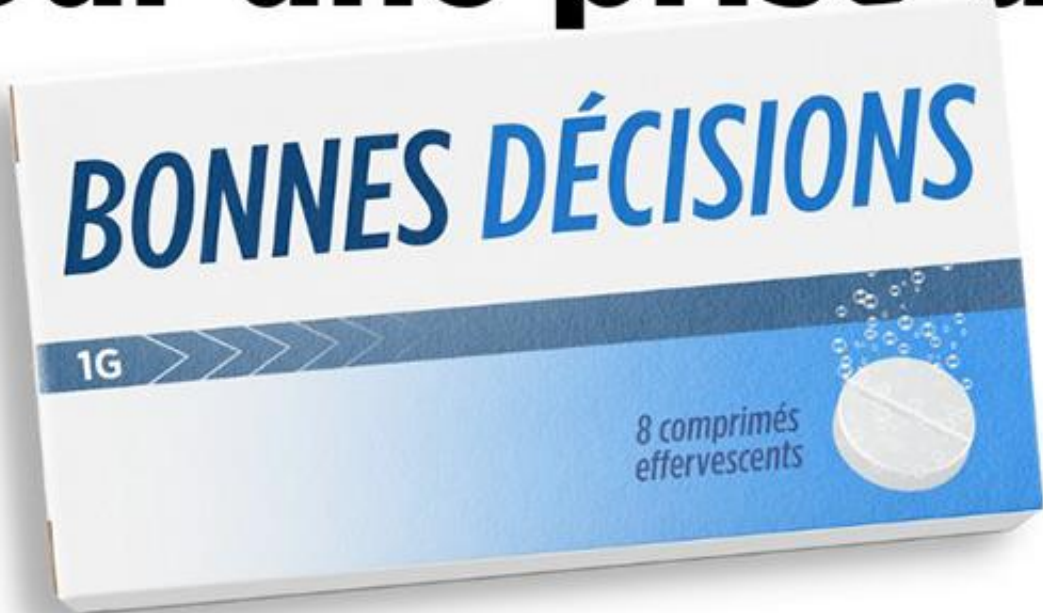
«une démarche associant l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation »(Loi Touraine)

- Le représentant des usagers est le porte-parole de tous les usagers et s'engage pour la santé de tous. Le représentant agit principalement pour garantir le respect et la promotion des droits des malades et usagers du système de santé, et contribuer à l'amélioration qualitative du système de santé



#tousunispournotresante

20 propositions pour une prise de



en 2022

Améliorer le système
de santé et permettre
à chacun d'être
acteur de sa santé !

France
Assos
Santé

La voix des usagers